

INFO REAU

The background is a child's drawing. At the top, the title 'INFO REAU' is written in a white, outlined serif font. Below it, a green Christmas tree stands on a white, snow-covered ground. The tree is decorated with red, yellow, and brown ornaments. To the left, a smaller green tree is partially visible. The sky is a light blue, and there are white, snow-like shapes scattered throughout. In the bottom right corner, there is a large, red, ornate Christmas ornament with white floral patterns and a gold ring at the top. The entire scene is set against a light blue background.

**JOYEUX NOEL
ET
BONNE ANNEE
2014**

DECEMBRE 2013

Dessin réalisé par un enfant
de l'école de la Colombe

N° 25

LE COMITÉ DE RÉDACTION DE L'INFO RÉAU

Le comité de rédaction est un regroupement de personnes bénévoles, qui se réunit pour réaliser le bulletin municipal.

Il est ouvert à tous les habitants.

Vous avez des idées, vous souhaitez vous investir et participer en fonction de vos compétences, pour écrire des articles, réaliser des interviews, de façon régulière ou ponctuelle.

**N'attendez pas,
venez nous rejoindre.**

PARTICIPANTS À CE NUMÉRO:

AUZET Alain
BOEY Christian
PERREAU Françoise
BEAUJOUAN Roselyne
GAUTHIER Loïc
PERCET Patricia

Les enfants de l'école et leurs enseignant(e)s.

SOMMAIRE

LA VIE À RÉAU	PAGE 4
LE CARNET DE RÉAU	PAGE 10
LA VIE A L'ÉCOLE	PAGE 10
LA RUBRIQUE DES ENFANTS	PAGE 12
DOSSIER	PAGE 16
DIVERS	PAGE 18
BRÈVES	PAGE 21
RÉAU PRATIQUE	PAGE 22
ACTION SOCIALE	PAGE 21



Chères Réaltaises, chers Réaltais,

Nous voici déjà à la fin de cette année, à la veille des fêtes, que vous passerez je le souhaite dans le bonheur, en famille.

La municipalité achève les réalisations et investissements prévus au budget 2013, et prépare dans le même temps activement le prochain budget.

2014 sera une année importante, et notamment du point de vue de la citoyenneté, puisque deux élections majeures sont programmées : les élections municipales les 23 et 30 Mars, et les élections européennes le 25 Mai.

La possibilité de voter est un droit chèrement acquis par nos concitoyens, il y a longtemps pour les hommes et plus récemment pour les femmes.

C'est la raison principale pour laquelle il est important que chacune et chacun d'entre vous prenne toute sa place à l'occasion de ces futurs scrutins.

Au préalable, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de la commune. Alors, si ce n'est pas encore le cas, je vous invite à profiter des quelques jours qui nous séparent de 2014 pour y remédier, en vous adressant à l'accueil de la Mairie.

Dans le cadre de l'étude sur l'aménagement futur du bourg, un pré-projet sera mis à la disposition de la prochaine équipe municipale. Celle-ci pourra alors l'amender à souhait.

Les travaux de la liaison douce Ourdy-le Bourg, fruit d'un travail collégial, débiteront dans quelques semaines, pour notre plus grande satisfaction.

Les règles en matière de communication sont, et c'est une très bonne chose, très restrictives à l'approche des élections municipales, afin de respecter l'équité entre candidats.

C'est la raison pour laquelle je m'en tiendrai pour cette édition à ces seuls propos.

Permettez-moi tout de même de vous adresser tous mes vœux de bonheur, à l'aube de cette nouvelle année 2014, ainsi qu'à vos familles.

Bien fidèlement,

Alain AUZET,
Maire de REAU



COMITÉ DES FÊTES

Le Beaujolais nouveau : depuis quand ??



C'est en 1951 que pour les vins, l'appellation d'origine voit le jour, interdisant la vente des vins « nouveaux » avant le 15 Décembre. Les syndicats viticoles et les cafetiers se regroupent et manifestent leur colère qui « débouchera » fin Novembre de la même année à une autorisation de commercialisation de certains vins primeurs, créant ainsi l'appellation « Beaujolais nouveau ». Ce vin reste avant tout un vin primeur, héritier des vins bourrus et jeunes, servi jadis dans les « bouchons lyonnais » en automne. Ce n'est qu'en 1985 que sera définitivement retenu le jour de son arrivée, fixé au 3^e jeudi de Novembre.

Cette coutume a comme chaque année été entretenue grâce au comité des fêtes de Réau qui a su nous faire partager ce moment festif qu'est l'arrivée du Beaujolais nouveau, accompagné d'un plateau de cochonnailles très apprécié. Ambiance détendue, moment de convivialité permettant à chacun de se rencontrer, de discuter, tout en découvrant le « célèbre Beaujolais nouveau » avec modération bien sûr !!!!!....

Bravo et merci à Carole et aux organisateurs.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale du Comité des Fêtes s'est tenue le 25 Novembre 2013.

En marge des présentations des documents obligatoires (rapport moral et rapport financier), la réunion avait surtout pour objet l'avenir du Comité des Fêtes.

Comme le bureau l'avait laissé entendre depuis plusieurs mois, il a décidé de ne plus poursuivre son activité.

En effet, le Comité manque cruellement de bonnes volontés, ce qui occasionne une charge de travail sur les mêmes personnes en permanence.

La municipalité regrette cette décision, tout en comprenant le ressenti des membres du bureau.

Elle tient à remercier très sincèrement le travail accompli par Carole et son équipe durant ces années.

Animer notre commune n'est pas chose facile, compte tenu de son « éclatement géographique », et pourtant le bureau a réussi dans cette mission.

Une page s'est donc tournée. Le Comité des Fêtes est à reprendre, sans quoi les animations qui rythmaient la vie communale n'existeront plus (fête du village avec son dîner, sa kermesse et son feu d'artifice, soirée Beaujolais nouveau, spectacle pour les enfants, brocante, etc.)

Alors, si vous souhaitez vous investir dans cette mission, nous vous invitons à le faire savoir rapidement en Mairie.



CONCOURS NATIONAL DE LA MEILLEURE NANNY



Madame Laëtizia CORMIER a terminé 3^{ème} du Concours de la « Meilleure Nanny de France » qui s'est déroulé les 6 et 7 décembre aux Parc des Expositions de la Porte de Versailles.

Plus de 1000 participantes se sont disputées ce titre, ce qui montre bien la performance réalisée par notre « star » Réaltaise.

Bravo à Laëtizia CORMIER, qui a toujours eu la passion des enfants et de son métier.

La commune est fière de compter parmi ses habitantes la troisième meilleure Nounou de France. Nos enfants sont bien gardés !

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie commémorative de l'armistice de la première guerre mondiale s'est tenue le 11 Novembre à 11h devant le monument aux morts, puis au cimetière.

Un hommage a été rendu aux Réaltais « morts pour la France », par le Comité d'entente des anciens combattants et par Monsieur le Maire, en présence de Monsieur TURBA, Conseiller Général.



Monsieur le Maire a lu à cette occasion une lettre émouvante écrite à sa mère par un jeune soldat de la « Grande Guerre », la veille de son décès au front.

Un verre de l'amitié était offert par la municipalité pour clore la matinée

PLAN HIVERNAL

Un plan de salage des routes communales a été établi. Il détermine la liste des routes qui seront salées si ces dernières sont considérées dangereuses :

- Rue Frédéric Sarrazin
- Route de Villaroche
- Tout le parcours du car scolaire



Pensez à rentrer vos véhicules afin de faciliter le passage de la lame.



RÉAU PRÉPARE NOËL



Les premiers marchés de Noël font leur apparition en Allemagne et en Alsace, on les appelle alors « **marché de Saint Nicolas** ». L'un des plus célèbres reste celui de **Strasbourg** et c'est en 1570 qu'il voit le jour, prenant alors l'appellation de « **marché de Noël** ».

Très rapidement, l'idée fait son chemin jusqu'à gagner de nombreuses villes et bientôt l'Europe entière ; mais c'est en Alsace et en Provence que les vraies coutumes subsistent.

En 1990, ces « **marchés de Noël** » connaissent une véritable expansion sous l'initiative d'associations, d'écoles, de communes, de commerçants les transformant malheureusement en événement « commercial » pour certains. Mais de nombreux ont su rester « **magiques** » et la coutume n'est pas prête de s'éteindre. Ils permettent à tous, petits et grands, de nous plonger dans la féerie de Noël grâce à la musique ambiante, les illuminations, les odeurs de notre enfance tels que vin chaud, cannelle, gâteaux, produits régionaux, artisanat local... Noël approche à grands pas !!

La plupart sont organisés début Décembre, mais quelques dates restent encore à venir dans notre région



Réau (Domaine des Macarons)	Samedi 21 & dimanche 22 décembre Animations diverses (voir page ci-contre)
Le Mée sur Seine	Samedi 21 de 10h à 19h & dimanche 22 Décembre de 10h à 18h Marché de Noël au Mas. Informations au : 01.64.87.55.00
Dammarié-Les-Lys	Samedi 21 Décembre de 14h à 22h et dimanche 22 Décembre de 10h à 17h Marché de Noël sous la halle du marché couvert.
Brie-Comte-Robert	Vendredi 20, samedi 21 & dimanche 22 Décembre de 10h à 19h, Marché de Noël et nombreuses animations : défilé aux lampions, feu d'artifice au château, patinoire et balades à poney ou en calèche (renseignements sur place). Informations au : 01.60.62.54.90
Cesson (Boissénart – Maisonément)	Samedi 21 & dimanche 22 Décembre de 10h à 19h Marché de Noël allée piétonne. Informations au : 01.64.10.06.00
Moissy-Cramayel	Mercredi 24 Décembre de 14h à 18h animations diverses, suivies de l'apparition du Père Noël devant la mairie.

Toutes ces dates sont données à titre indicatif et sont à vérifier auprès des organisateurs



DOMAINE DES MACARONS DE REAU



A
l'occasion
des fêtes de fin
d'année, plusieurs
animations seront
proposées au Domaine des
Macarons :

LES 21 ET 22 DECEMBRE

- La famille LAMA fait une halte au Domaine :

la maman et son petit
Sergio vous attendent pour
une caresse les 21 et 22 décembre.

- La troupe loufoque du Père Noël est de retour : le Père Noël et ses farfadets reviennent au Domaine pour des animations givrées !!
- une photo 13 x 18 avec le Père Noël est offerte par famille
- Farfan le Farfadet Tourneur sur bois offrira des cadeaux aux enfants

- La Princesse de Glace « Audrey création » confectionnera des bijoux gourmandises

- Stalagmite accompagnera les enfants dans le domaine de glace
- Un espace de jeux originaux de la Maison Ludique (gratuit)
- Vin chaud et marrons chauds au profit de l'association « Soleil d'automne » : les bénéfices engendrés par cette vente seront reversés à l'association « Soleil d'Automne » qui s'adresse aux résidents de la maison de retraite Clément, pavillon de l'hôpital de Melun.



TRAVAUX

Dépôts sauvages :



Afin de lutter contre les dépôts sauvages d'encombrants, de plus en plus nombreux, la commune est contrainte de réaliser des aménagements aux abords de certaines routes.

Dans ce cadre, une butte de terre a été créée route des poiriers, face à l'accès de l'autoroute A5a, et une barrière a été posée à l'entrée du chemin d'Eprunes, au sud du bourg.

Terrain de football : bancs couverts

Deux bancs couverts ont été acquis afin d'être installés en bordure du terrain de football.

Accessibilité :

Une glissière avec lisse intermédiaire a été commandée afin de finaliser l'équipement de mise aux normes de la Mairie pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Sécurité :

Des « coussins Berlinois » vont être installés à Villaroche, route du camp, de part et d'autre du carrefour marquant l'entrée du hameau.

Il a en effet été constaté une vitesse excessive de certains véhicules en provenance et en direction de l'aérodrome.

Ces travaux seront cofinancés par la commune de Réau, celle de Montereau-sur-le-Jard (propriétaire d'une partie de la voirie) et par le Sympav (qui gère l'aérodrome).

Gravillonnage du chemin du cimetière :

Les conditions météorologiques n'étant pas favorables à l'automne, il a été décidé de repousser les travaux de gravillonnage du chemin du cimetière en 2014.

Il en va de même pour les plantations du terre-plein central situé à proximité, rue Frédéric Sarrazin. Celles-ci seront donc réalisées au Printemps.

A noter

Afin de contribuer à la réduction du nombre de camions traversant le hameau de Ourdy, un panneau d'interdiction de tourner à gauche a été installé en haut de la voie de sortie de la station service de l'A5a.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Suite à deux accidents graves survenus ces derniers mois au niveau du carrefour entre la RD57 et la RD305, la municipalité a interpellé le Département et la Préfecture.

Il en ressort que onze accidents corporels se sont produits ces six dernières années à cet endroit.

Dans la totalité des cas, le comportement des conducteurs est à l'origine de ces accidents.

Il a été identifié deux refus de priorité au stop et neuf excès de vitesse sur la RD 57, dont certains à plus de 100 km/heure.



La création d'un giratoire est dorénavant et déjà prévue en 2017 par l'EPA Sénart, dans le cadre de la réalisation du Parc d'activités de l'A5a. La commune a demandé une anticipation de ces travaux.

En attendant, un aménagement sera réalisé en sortie de Réau, afin de la réduire à une seule voie (contre 2 voies aujourd'hui) et de supprimer tout risque de masque visuel lorsque plusieurs véhicules se présentent de front.

Il a également été demandé aux forces de l'ordre un renforcement des contrôles à ce niveau.



A L'ATTENTION DES PARENTS DES COLLÉGIENS et LYCÉENS EMPRUNTANT LA ROUTE D'OURDY À PIED

Les travaux concernant la liaison douce entre le bourg et le hameau de Ourdy vont commencer début 2014.

Toutefois, dans l'attente de la réalisation des travaux, la municipalité rappelle les points suivants :

- 1/ Il est demandé aux parents qui sont disponibles **de ne pas laisser leur enfant rentrer à pied mais d'aller le chercher en voiture**, dans la mesure du possible.
- 2/ **Un car est mis à la disposition des lycéens et collégiens chaque soir à 18h07 au départ de la mairie** : il est donc fortement conseillé d'emprunter cette navette, quitte à attendre sur la place de la Mairie.
- 3/ Tous les piétons doivent **absolument marcher du même côté de la route (côté gauche dans le sens de la marche**, de façon à voir arriver le danger face à soi et ainsi de pouvoir réagir en cas de nécessité) et de marcher « en file indienne »
- 4/ Dans la mesure du possible, il est demandé de **marcher sur les accotements en herbe**, et non pas sur la chaussée
- 5/ Il est **impératif d'être équipé d'un gilet** ou d'équipements réfléchissants (**des gilets sont disponibles gratuitement** en Mairie)
- 6/ **Redoubler de vigilance par temps de pluie et de brouillard**, car la visibilité est quasi nulle



« Le gilet jaune, c'est jaune, c'est moche, ça ne va avec rien, mais ça peut te sauver la vie ! »



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

RIGNAULT Thibaut 02/10/2013 Bourg
 LOPES Gabryelle 06/10/2013 Le Plessis Picard

MARIAGE :

Le 12 octobre 2013 :

Hervé CAFFIN et Philippe LANDEMARD

- Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et sa mise en place dans notre commune pour la rentrée de septembre 2014, nous sommes à la recherche de personnes titulaires du BAFA.

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec le secrétariat du service scolaire à la Mairie (Patricia PERCET au 01.60.60.90.03).

- Par ailleurs, nous sommes toujours à la recherche de bonne volonté !! Si vous avez un hobby et que vous avez le temps et l'envie de le partager avec les enfants, merci de prendre contact avec la Mairie.

**BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DE LA COLOMBE**

La bibliothèque du 2ème étage de l'école a été entièrement aménagée.

La municipalité a fait l'acquisition de plusieurs petits fauteuils, d'un tableau blanc, d'un présentoir à revues et de cloisons acoustiques.



ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

L'élection des parents d'élèves a eu lieu le 11 octobre 2013.

Les parents élus titulaires sont :

- Madame SABOURAULT Séverine
- Monsieur DELMAS Olivier
- Madame DECK Caroline
- Madame LANDRIC Célyne
- Madame DA SILVA Marta

Les parents élus suppléants sont :

- Madame VALTON Réjane
- Madame DONNER Elodie
- Madame RICHARD Marie-Hélène

MODIFICATION DU CALENDRIER SCOLAIRE

Comme l'année dernière, les vacances de la Toussaint ont été portées à deux semaines pleines pour permettre un véritable repos des élèves au cours du premier trimestre qui s'avère être le plus long de l'année.

Cette modification entraîne des adaptations du calendrier pour l'année scolaire 2013-2014.

Ainsi, une journée de cours sera rattrapée le **mercredi 11 juin 2014**.

Les enfants auront donc classe ce jour-là, toute la journée.

SPECTACLE DE NOËL



Le spectacle de Noël de l'école de la Colombe s'est déroulé le vendredi 13 décembre au Musée Safran.

Les enfants ont offert au public venu en nombre une heure de danses et chants.

De "Petit Papa Noël" à Bruno Mars, en passant par les One Direction, les tableaux se sont succédés pour le plus grand bonheur des parents et grands-parents, qui ne voulaient rater pour rien au monde l'expression de leur petit(e) protégé(e).

A croire que Madame TABURET, inspectrice d'Académie, avait flairé le talent des enfants Réaltais, puisqu'elle avait eu la bonne idée d'honorer la soirée de sa présence.

Bravo aux enseignantes et aux enfants pour leur dynamisme.

Rendez-vous en 2014, et...surprenez-nous à nouveau !



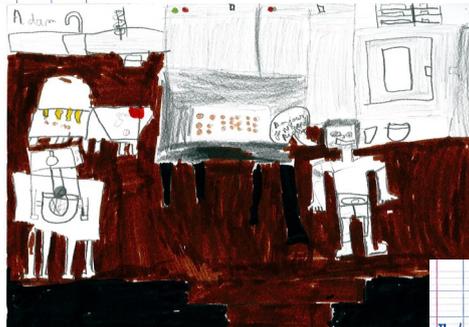
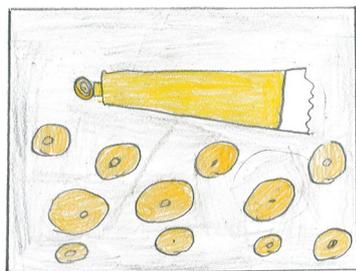
SORTIE AU DOMAINE DES MACARONS

Reportage réalisé par les élèves de l'école de la Colombe avec la participation des enseignantes.



Visite aux macarons.
 J'ai aimé quand on a dégusté les macarons et qu'on devait savoir quel parfum il y avait.
 J'ai aussi aimé quand Régis nous a expliqué comment on fabriquait des macarons et aussi pour savoir si c'était des macarons ou pas.
 Léane CM1

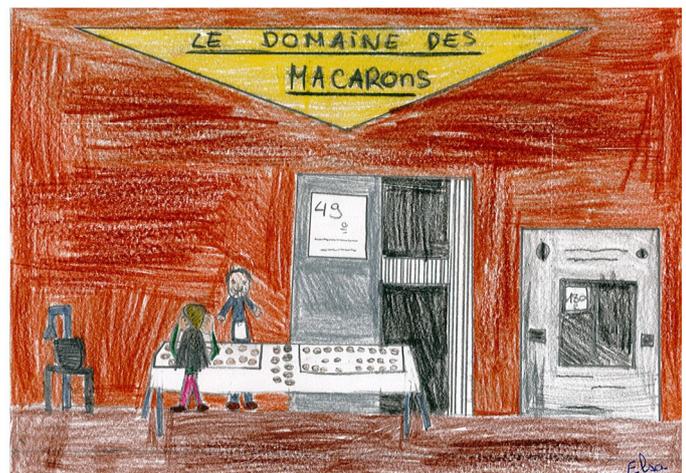
On a visité les macarons.
 Régis nous a appris à placer les macarons au-dessus et en dessous.
 Dans un atelier, on doit lire un texte et on doit placer les étiquettes correctement. C'est l'arbre généalogique de Harmonie et Régis.
 J'ai aimé goûter les macarons et le jus de pommes avec Harmonie.
 Et enfin on est rentré à l'école.
 et la maîtresse nous a donné des macarons.
 Nolan CM1



Visite des macarons
 Moi j'ai bien aimé quand j'ai fait les douceurs avec la pochette avec Régis.
 J'ai moins aimé quand j'ai fait l'amande.
 J'ai adoré quand on a chanté une chanson.
 Alicia CE2

Visite aux macarons
 J'ai bien aimé la poche parce que avec la poche, j'ai fabriqué des ronds (des matières de lune). Ensuite j'ai aimé déguster les macarons et l'on devait deviner les parfums des macarons.
 Adam CM1

Visite aux macarons.
 En premier, Régis nous a montré comment faire des petits choux. J'ai bien aimé mais je n'y arrivais pas très bien.
 Ensuite nous sommes partis faire de jeux sur l'arbre généalogique et l'amandine.
 Après nous avons goûté des macarons et du jus de pommes avec Harmonie.
 Et on a fini par une chanson.
 Elsa CM1



REPORTAGE

LA RUBRIQUE DES ENFANTS

SORTIE AU DOMAINE DES MACARONS

Reportage réalisé par les élèves de l'école de la Colombe avec la participation des enseignantes.



Les élèves de CM1-CM2 avaient préparé un interview de Régis et Harmony des Macarons de Réau à l'occasion de leur visite du mardi 19 novembre 2013. Voici leurs questions :

Emma : « Pourquoi vos macarons n'ont-ils pas le même aspect que les autres ? »

Jason : « Combien faites-vous de macarons dans une journée ? »

Ryan : « Comment faites-vous les macarons ? »



Enzo F. : « Quel est le secret des macarons ? »

Loïs : « Avez-vous beaucoup investi pour le nouveau bâtiment ? »



Méline-Noëllie : « Quand a eu lieu la construction du Domaine des macarons ? »



Emelyne : « Est-ce que vos macarons coûtent cher ? »

Théo : « Combien de temps mettez-vous à faire un kilo de macarons ? »

Alexa : « Est-ce que vous faites ce travail parce que vous adorez les macarons ? »

Alexandre : « Est-ce que vous êtes ensemble ? »

Enzo T. : « Pourquoi avez-vous choisi ce métier ? »



Lindsay : « Avez-vous des macarons argentés ? »

Gwendal : « Aimez-vous votre travail ? »



Maria : « A quel âge avez-vous commencé à travailler ensemble ? »

CM1
CM2
CM3
CM4
CM5
CM6



LA RUBRIQUE DES ENFANTS

SORTIE AU DOMAINE DES MACARONS

Reportage réalisé par les élèves de l'école de la Colombe
avec la participation des enseignantes.



Eloïse : « Avez-vous bien le matériel qu'il vous faut ? »

Eléna : « Cela vous stresse-t'il quand il y a du monde ? »

Damien : « Quel est votre macaron préféré ? »

Cyprien : « Quel âge avez-vous ? »

Hugo : « Qu'est-ce que c'est le cœur des coquelicots ? »



Paul-Joseph : « Quel est votre rêve ? »

Mélessandre : « A quelle période avez-vous le plus de clients ? »

Sérèna : « Combien avez-vous de clients ? »



Inès : « Est-ce un moment de plaisir de travailler avec Régis ? »

Elias : « Harmony, où achetez-vous les ingrédients ? »



Aurélia : « Avez-vous d'autres passions ? »

Rayane : « Allez-vous les vendre aux commerces ? »

Si vous souhaitez connaître la réponse aux questions, veuillez contacter Harmony au Domaine des Macarons !



LA BALADE THERMIQUE À RÉAU

Après la thermographie aérienne, qui avait permis en 2012 de mesurer les déperditions de chaleur par les toitures, le Syndicat d'Agglomération Nouvelle de Sénart a comme prévu lancé cette année les balades thermiques. L'initiative s'inscrit dans le Plan climat du San dont nous avons déjà parlé.



Une initiative sénartaise

Le San propose cet hiver aux sénartais de participer aux "balades thermiques", organisées dans les 8 communes du territoire jusqu'au mois de février 2014.

La balade thermique de Réau

Cinq familles résidant rue de Cramayel ont participé à la balade thermique de Réau le 18 novembre dernier. Pendant plus d'une heure, les habitants ont sillonné la rue munis de la caméra thermique pour traquer les déperditions d'énergie de leur logement.

Le tout s'est déroulé dans une grande bonne humeur ! Dans leur parcours, les participants ont même délogé fortuitement un hérisson qui n'avait pas entamé son hibernation !

Cette balade a d'ailleurs suscité des vocations : en effet une équipe de Réau pourrait voir le jour sous peu pour participer à une prochaine compétition sur les économies d'énergie : nous en parlerons sûrement.

Le principe des balades thermiques

Les habitants d'une rue ou d'un quartier sont invités à participer à une visite guidée avec un conseiller de l'Espace Info-Énergie équipé d'une caméra thermique. Cette caméra permet de visualiser les déperditions de chaleur des habitations des participants (pont thermique, défaut d'isolation...). La balade se termine par un temps d'échanges où sont examinées les meilleures solutions à mettre en œuvre pour améliorer la performance énergétique des logements vus pendant la balade thermique.

Le Plan Climat Territorial (PCT) de Sénart

Cette opération originale de sensibilisation à la rénovation énergétique de l'habitat est une action menée dans le cadre du Plan Climat Territorial de Sénart. Adopté le 12 mai 2011, le PCT fixe 6 axes déclinés en 25 actions à mettre en œuvre pour contribuer à la maîtrise de la consommation d'énergie sur le territoire et diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

+ d'infos

Les prochaines dates à Sénart :

Toutes les balades thermiques ont lieu en soirée de 19h à 21h30. • Cesson : 10 décembre - rue de l'Aubépine et squares attenants • Savigny-le-Temple : 18 décembre - résidence des Forêts-de-France • Moissy-Cramayel : 22 janvier 2014 - quartier du Noyer Perrot • Nandy : 28 janvier - bourg. • Lieusaint : le 4 février - allée d'Ormoy et rues attenantes.



- Pour vous renseigner sur l'opération des balades thermiques, contactez l'espace info énergie de Sénart au 01 64 09 60 34 ou par mail à l'adresse infoenergie@san-senart.fr

- Pour en savoir + sur le Plan Climat Territorial de Sénart : www.planclimat-senart.com

- Le San publiera prochainement sur son compte Dailymotion une vidéo explicative des balades thermiques à Sénart. Elle sera consultable à cette adresse : www.dailymotion.com/sandesenart



L'AGRICULTURE À RÉAU

1^{er} volet : l'agriculture d'hier

Il est impossible de parler de l'agriculture dans notre commune sans aborder longuement la culture de la betterave qui a profondément marqué l'histoire des deux derniers siècles de notre village.

C'est seulement au 19^{ème} siècle que le sucre de betterave a connu un réel essor.

Le blocus continental de Napoléon, en 1806, avait eu pour conséquence la disparition de certaines denrées coloniales, dont le sucre de canne, en provenance des Antilles. Il fallut alors rechercher des produits de remplacement.

Si la betterave était connue depuis l'antiquité, c'est seulement en 1747 que le sucre en avait été extrait en Allemagne, puis en 1802 qu'était née, dans ce même pays, la première fabrique artisanale de sucre.

Convaincu de son intérêt dans la production de sucre, c'est l'empereur Napoléon qui a joué un rôle essentiel dans le développement de la culture de la betterave sucrière en France.

Il l'a pratiquement imposée aux agriculteurs. Dès 1811, Monsieur Hilaire GARNOT, maire de REAU, était invité par le préfet à ensemer un arpent à titre d'essai ; simultanément l'empereur avait demandé aux industriels d'améliorer les procédés d'extraction du sucre, octroyant aides et mesures fiscales incitatives.

Benjamin Delessert, en 1812, fut le premier à réussir l'extraction du sucre à l'échelle industrielle. Napoléon ordonna alors la plantation de plusieurs milliers d'hectares de betteraves, dont 1000 en Seine et marne.

La fin de l'empire mettra un terme à ce développement qui reprendra après l'abolition de l'esclavage en 1848 avec la hausse du prix du sucre de canne et la diminution de sa production.



Distillerie de Moissy-Cramayel

La betterave à sucre est une plante sarclée, bisannuelle, qui dès la 1^{ère} année accumule des réserves de sucre au niveau de sa racine. Elle a trouvé en Brie des conditions propices à sa culture (climat humide et sols argileux fertiles) c'est pourquoi, elle s'est bien implantée dans notre région. Pour se développer correctement, elle exige des sols parfaitement ameublés, labourés en profondeur et enrichis. Par les soins et les engrais dont elle a besoin, elle améliore le sol qui l'accueille et le rend favorable à la culture du blé, lequel était planté l'année suivante, suivait l'avoine, puis la luzerne pour l'alimentation des animaux.

Cette alternance des cultures (assolement) a permis de valoriser les terres en supprimant la jachère en vigueur auparavant. Les graines de betterave étaient multi germes. Après leur germination, il était indispensable d'éliminer les plants en surnombre et de biner pour limiter la croissance des mauvaises herbes le temps que la plante soit suffisamment développée.

On doit insister sur la pénibilité de ce travail fastidieux qui était effectué durant de longues heures y compris par les femmes et rendre hommage à ces travailleurs.

« Courbés en permanence, le dos cassé, ces ouvriers s'échinent à éliminer quelques uns des plants pour permettre une meilleure croissance de celui restant »

L'AGRICULTURE À RÉAU

Le binage, ainsi que l'arrachage à l'automne mais aussi les moissons nécessitaient un important surcroît de main d'œuvre. Pour y faire face, on faisait appel, en plus des polonais déjà présents à l'année, à des saisonniers étrangers. C'est ainsi que Belges, Tchécoslovaques mais aussi Espagnols et Portugais sont venus chaque année en nombre pour quelques mois jusqu'à la récolte en octobre. Certains de ces étrangers ont fait souche.

La betterave produit du sucre mais aussi de l'alcool. Viennent s'y ajouter les résidus, les pulpes, qui servent à nourrir le bétail. La première distillerie privée s'est installée à REAU en 1857. En 1914, notre village en comptait 4, un record, à REAU, EPRUNES, GALANDE et VILLAROCHE.

Il y avait 4 fermes principales à REAU qui employaient jusqu'à 30 permanents. La ferme était une structure très hiérarchisée. Elle comprenait le patron, le commis, adjoint qui avait la délégation de son autorité, les charretiers avec un premier charretier, payés au mois, puis les vachers et les bergers sédentaires, avec un statut particulier. Venaient ensuite les garçons de cour et les journaliers et journalières, toujours permanents et les saisonniers. Ces derniers étaient payés au rendement.



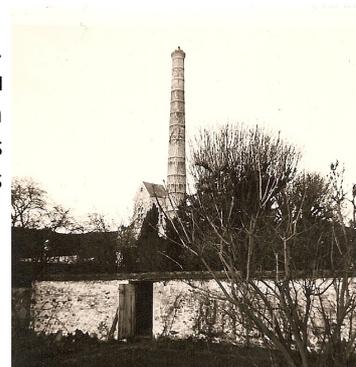
Attelage de bœuf à Réau en 1907

Les bœufs étaient menés par des maîtres d'attelage, payés à l'heure, parfois Morvandiaux. Les ruminants étaient nourris par les pulpes de betterave et les aliments produits sur la ferme. Les moutons jouaient un rôle important dans le nettoyage des parcelles en particulier après les moissons. A REAU on dénombrait jusqu'à 300 brebis reproductrices dans les bergeries mais on comptait près de 500 têtes si on incluait 3 béliers, les agneaux et de jeunes femelles pour le renouvellement du troupeau. Les jeunes males en excédent étaient destinés à la boucherie.

D'autres métiers dépendaient des activités agricoles et faisaient vivre les gens du village tels que : charron, maréchal-ferrant, bourrelier.

La mécanisation après la 2^{ème} guerre eut pour conséquence de réduire considérablement les besoins en main-d'œuvre. Après l'arrivée de la moissonneuse-batteuse et des désherbants, les moutons sont devenus inutiles. La génétique a permis de sélectionner des graines mono-germe à partir de 1970 et de supprimer les dernières tâches effectuées par les saisonniers.

La transition s'est effectuée en douceur sans perte d'emploi sèche. L'installation de la SNECMA sur notre commune après la 2^{ème} guerre a en effet permis à beaucoup de salariés agricoles de se recycler. On citera pour l'anecdote le terme un peu péjoratif de « car des betteraviers » ainsi prénommé parce qu'il emmenait à la SNECMA les habitants de REAU pour la plupart anciens salariés agricoles.



*Distillerie de Réau
(1964)*





Intoxications au monoxyde de carbone : prudence !

L'Ile-de-France est la région la plus touchée par les intoxications au monoxyde de carbone. Au total, selon les signalements transmis à l'Institut de Veille Sanitaire, 749 personnes ont été intoxiquées en 2012, parmi lesquelles 597 ont été transportées vers un service d'urgence, et 14 sont décédées. Les appareils à l'origine de ces intoxications ont été majoritairement les chaudières, les chauffe-bains et les barbecues/braseros.

On dénombre déjà 75 personnes intoxiquées sur la région francilienne entre le 1er septembre et le 1er novembre 2013.

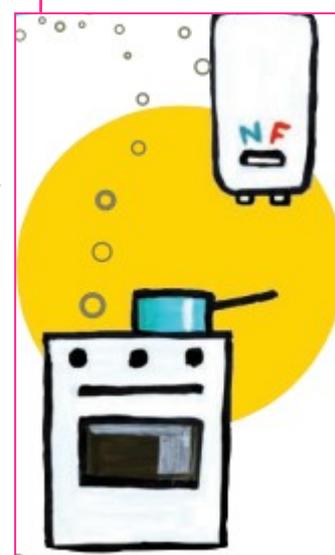
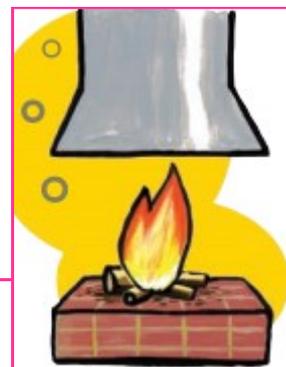
Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et non irritant : il est donc indétectable par l'homme. Sa présence résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. Il prend la place de l'oxygène dans le sang et peut être mortel en moins d'une heure.

Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France rappelle les gestes essentiels :

- ▶ Faire vérifier et entretenir chaque année par un professionnel qualifié les installations de chauffage et les conduits de fumées, de préférence avant la saison hivernale ;
- ▶ Veiller à bien ventiler son logement : aérer quotidiennement et ne jamais obstruer les grilles de ventilation ;
- ▶ Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant ;
- ▶ Ne pas utiliser à l'intérieur des logements des appareils à combustion non adaptés tels que les barbecues et les braseros.

Les maux de tête, nausées, vertiges ou troubles visuels sont les premiers symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone. En cas d'intoxication ou de suspicion :

- ▶ Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- ▶ Arrêter si possible les appareils à combustion ;
- ▶ Évacuer / quitter les locaux et vider les lieux de leurs occupants ;
- ▶ Appeler les secours (112), les pompiers (18) ou le SAMU (15) ;
- ▶ Ne pas réintégrer les lieux sans l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.



Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, **ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications**. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.



L'association « Un bouchon : une espérance » est une association qui collecte uniquement les bouchons plastiques : « eau, lait, sodas et jus de fruits ».

Le produit de la vente de ces bouchons est reversé dans son intégralité pour le handicap.

L'association collecte les bouchons sur les départements de l'Essonne, du Val de Marne et de la Seine et Marne, soit 53 villes.

Les bouchons, une fois collectés, sont triés puis vendus pour être recyclés. L'argent de cette vente servira à financer des projets pour des personnes souffrant d'un handicap.

Depuis sa création en 2003, 170 tonnes de bouchons ont ainsi été collectées, ce qui a permis d'acheter et d'offrir 5 fauteuils et un chèque de 1 500 € pour la participation à l'achat d'un chien guide d'aveugle.

Avec peu nous ferons beaucoup, et avec vous, nous ferons beaucoup plus !!

Soyez nombreux à déposer vos bouchons en Mairie !!

Le SICTOM vous informe que la collecte des emballages est décalée :

- ♦ au jeudi 26 décembre 2013 à la place du 25 décembre 2013
- ♦ au jeudi 2 janvier 2014 à la place du 1er janvier 2014



A compter du 1er novembre 2013, les horaires de la recyclerie du Lombric ont changé :

Horaires d'ouverture de la boutique

le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

le vendredi de 13h30 à 17h

le samedi de 10h à 12h et de 13h00 à 18h

N° : 01 64 14 29 49

Adresse :

Rue de la plaine de la Croix Besnard

Parc d'activités - 77000 Vaux-le-Pénil

(pour trouver la recyclerie par GPS écrire "Chemin de Germenoy")

Le Salon ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ADREP

38^e
édition

L'UNIQUE SALON
DE JANVIER
POUR RÉUSSIR
SON ORIENTATION !

24-25 JANVIER (2014) Espace Champerret

Le Salon enseignement supérieur adrep propose aux lycéens, aux étudiants et aux parents de trouver toute l'information sur les études après bac et leurs débouchés. C'est aussi le rendez-vous incontournable pour obtenir des conseils personnalisés et comprendre la procédure APB.

1 JOUR ET DEMI D'INTENSE ACTIVITÉ (Vend 13h/18h – Sam 10h/18h) :

- **250 EXPOSANTS :** Prépas, Écoles, Universités, Lycées, BTS, IUT, CFA
- **1 pôle orientation-conseil** pour définir son projet d'orientation auprès de professionnels reconnus : ONISEP, CIDJ, CIO Mediacom, CIDE
- **24 conseillers d'orientation-psychologues** avec qui s'entretenir individuellement et obtenir des conseils personnalisés (1 000 entretiens au salon 2013). C'est l'occasion pour les élèves dès la 1^{ère} de réfléchir et définir sereinement un projet d'orientation
- **2 stands APB** pour tout savoir sur la procédure, l'inscription et les dates à retenir
- **36 débats** en libre accès sur les débouchés après bac, les études et les métiers
- **2 carrefours des métiers** pour dialoguer avec des professionnels en activité
- **1 librairie** où trouver une sélection d'ouvrages indispensables pour réussir



EXCLUSIVITÉ ADREP :

Le Salon enseignement supérieur adrep est le seul salon d'orientation ouvert toute l'année grâce à son **Salon Virtuel de l'Orientation** :

- un accès gratuit 365j/an, 24h/24 pour préparer sa visite et réfléchir une fois à la maison à son projet d'orientation
- 4 sessions de "tchat" par an pour communiquer avec les écoles
- 1 salle de conférence pour revoir les débats

INFOS PRATIQUES :

Vendredi 24 janvier
13h-18h

Samedi 25 janvier
10h-18h

Porte de Champerret
(Paris 17) 

Entrée : 5€
Gratuite sur invitation,
pour les groupes
scolaires et pour tout
achat du Guide adrep
2014.



L'outil indispensable
pour préparer et
réussir son orientation !

www.salonvirtueldeorientation.com

En savoir plus :
www.adrep-infos.com

Communiqué de presse

adrep Animation et Développement des Relations École-Profession - Association loi 1901
Espace Montalembert - 2 rue Chaintron - 92120 Montrouge
Tél : 01 46 21 00 71 - Fax : 01 46 21 00 73 - com.adrep@orange.fr



Conseils municipaux

Lors de la séance du 5 novembre 2013 :

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de CDT (Contrat de Développement Territorial)
Les élus ont approuvé une demande de contrat rural pour la restauration de l'église, ainsi que des demandes de subventions auprès du Conseil Général, du Conseil Régional et de la DRAC (Direction des Affaires Culturelles).
Ils ont approuvé l'intégration au marché public du SIESM pour l'inventaire du parc d'éclairage public.

Lors de la séance du 4 décembre 2013 :

Le rapport Eau et Assainissement a été présenté aux élus, permettant ainsi de constater qu'aucune non conformité n'avait été détectée en 2012 sur les réseaux d'adduction en eau potable.

Dans le cadre de la préparation à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le projet de PEDT (Plan EDucatif Territorial) a été validé à l'unanimité par le Conseil Municipal. Il avait au préalable été validé, également à l'unanimité, par les membres du Conseil d'école (représentants de parents d'élèves, enseignants et élus communaux).

Une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire a été approuvée afin de participer au financement des travaux de restauration de l'église.

Tous les compte rendus des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage ou en mairie.

DATE DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Toutes les séances sont publiques

Elles ont lieu :

En salle du Conseil Municipal
à 20 heures

- Lundi 20 janvier 2014
- Mercredi 12 mars 2014

REPAS DES ANCIENS

Comme les années précédentes, les personnes âgées de 65 ans et plus domiciliées à Réau seront invitées à déjeuner à l'Auberge le Réau par la municipalité pour fêter la nouvelle année, le mardi 28 janvier 2014.

Si vous venez d'avoir 65 ans ou si vous êtes nouvel habitant de 65 ans ou plus de Réau, veuillez vous faire connaître au secrétariat de la Mairie au 01.60.60.85.55.



BREVES

ACTION SOCIALE

Les horaires d'ouverture de la mairie

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Jeudi : de 11 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00

Vendredi : de 11 h 00 à 12 h 00

Jours de fermeture de la mairie au public : Mercredi et Samedi toute la journée
Vendredi après-midi.

MAIRIE

2 Rue de la Croix des Anges *
77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55
☎ 01.60.60.26.48

✉ mairie.de.reau@wanadoo.fr
Site : reau.fr

OUVERTURE DE LA MAIRIE UN SAMEDI MATIN PAR MOIS DE 9h00 A 12h00 :
Samedi 11 janvier
Samedi 8 février
Samedi 8 mars

* La route de Villaroche a été rebaptisée « rue de la Croix des Anges »

Le CR 8 (route passant devant la maison de retraite) a été baptisé « route des Poiriers »

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections de 2014, vous devez vous inscrire sur les listes électorales avant le

31 décembre 2013

La Mairie sera ouverte le lundi 30 décembre 2013 de 9h à 12h et de 14h à 18h

Et le mardi 31 décembre 2013 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour s'inscrire, se présenter en mairie muni d'une pièce nationale d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Notez les prochaines élections :

Elections Municipales : 23 et 30 mars 2014

Elections Européennes : 25 mai 2014



NOUVEAUX HORAIRES :

RER D ET RÉSEAU SÉNART BUS ET TZEN

CHANGEMENT D'HORAIRE POUR LE RER D À PARTIR DU 15 DECEMBRE 2013

Ce qui va changer :

- Des temps de stationnement plus longs en gare afin de permettre aux usagers de descendre et monter plus facilement dans le train.
- Des arrêts supplémentaires dans les gares du Val de Marne pour permettre une meilleure répartition des voyageurs dans les trains.
- Une augmentation du nombre de trains au nord de la ligne aux heures de pointe.
- Un renforcement de la desserte.
- Une nouvelle gare multimodale et accessible aux personnes à mobilité réduite, qui permettra de rallier des lignes de bus.



CHANGEMENT D'HORAIRE À PARTIR DU 15 DECEMBRE 2013 SUR LE RÉSEAU SÉNART BUS ET TZEN SUITE AU CHANGEMENT D'HORAIRE DU RER D

- Adaptation au changement d'horaires du RER D : pensez à consulter et télécharger les nouveaux horaires de toutes les lignes.
- Lignes 36, 42 et 43 : simplification des itinéraires et passage à une fréquence de 30 minutes en heure creuse (du lundi au vendredi)
- Ré Boissénart : passage à une fréquence de 15 minutes en heure de pointe pour tous les arrêts de la ligne (fin des courses partielles terminant à Boissénart) du lundi au vendredi
- Fa lycée : dessert désormais l'arrêt Noisement dans les deux sens.



DATES A RETENIR

VŒUX DU MAIRE

Lundi 13 janvier 2014

À 19 heures 30

À la salle des fêtes

CONSEILS MUNICIPAUX

Lundi 20 janvier 2014

Mercredi 12 mars 2014

A 20 heures

ELECTIONS EUROPEENNES

Le 25 mai 2014

ELECTIONS MUNICIPALES

Les 23 et 30 mars 2014

INFO REAU N° 25

DECEMBRE 2013

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de rédaction

Création et mise en page : Patricia PERCET

Impression : Mairie de Réau - Imprimé sur papier PEFC 10-31-179 à 450 exemplaires

Dépôt légal : 1er trimestre 2011